

Le Carillon de l'Immaculée

Bulletin de la Fraternité Saint-Pie X sur Lourdes, Pau, Tarbes et la Vallée de Luchon
20, Chemin de l'Arrouza, 65100 Lourdes

Septembre 2025
n° 77

Editorial

Christ-Roi

Bien chers fidèles,

Il y aura bientôt cent ans, lors de la clôture de l'Année Sainte, le pape Pie XI publiait le 11 décembre 1925 l'encyclique *Quas primas* sur la royauté universelle de Jésus-Christ, qui instituait une fête du Christ-Roi au dernier dimanche d'octobre.

Certains y voient seulement une décision due à un contexte historique douloureux de la politique mondiale de l'époque avec, en 1917, la fin de la Première guerre mondiale, la création de l'Union Soviétique prônant un athéisme d'Etat, et des sociétés de plus en plus sécularisées et laïcisées. L'institution de la fête du Christ-Roi est alors voulue par le pape Pie XI pour réparer les dégâts du laïcisme et sanctifier la Royauté sociale du Christ-Roi.

Certes, les circonstances historiques ont forcément joué un rôle dans la décision du pape. Mais il ne faudrait pas croire pour autant que seules les circonstances historiques sont au fondement de cette encyclique. Elle repose premièrement sur des principes théologiques très bien exposés, et qui eux sont éternels, ne changent pas, et demeurent donc valables, hier comme aujourd'hui et demain...

Pourtant, poussée par la sécularisation de la société, voulant s'ouvrir au monde, selon la pensée de Jean XXIII au moment de l'ouverture du Concile Vatican II, une nouvelle doctrine a été promulguée par le Concile, dénommée désormais *Liberté religieuse*. Dans la réforme liturgique qui s'en suit, la fête du Christ-Roi a été transférée au dernier dimanche de l'année liturgique, comme si cette royauté n'était plus pour ce monde, mais réservée après la Parousie, seulement pour le ciel. De fait, le site des évêques de France reconnaît que cette fête du Christ-Roi, *« a pris un sens différent »*. Déplacée au dernier dimanche de l'année liturgique et recevant le nom de *« Solennité du Christ, Roi de l'Univers »*, elle célèbre désormais la royauté eschatologique du Christ, ce qui est certes un des éléments de la doctrine sociale du Christ-Roi, mais qui n'en résume pas le tout !

Pourtant, cette doctrine était crue et enseignée bien avant Pie XI. La société chrétienne vivait de cette réalité théologique, sans qu'il soit besoin d'en rappeler les principes. Mais peu à peu, devant les erreurs modernes, les papes ont exprimé la nécessité de rappeler certains principes, comme dans les différentes encycliques des papes sur le rapport de l'Eglise et de l'Etat. Puisque nous sommes à Lourdes, nous pouvons ici rappeler le thème du XXV[e] Congrès Eucharistique international qui s'est tenu à Lourdes du 22 au 26 juillet 1914, clôturé seulement huit jours avant le déclanchement de la Première guerre mondiale : ***La royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie***.

Certes, l'étude de cette Royauté sociale est cantonnée lors de ce Congrès à la sainte Eucharistie, mais elle illustre bien que cette doctrine était déjà largement enseignée.

(Suite page 2)



SOMMAIRE

Editorial, p. 1
Programme du Congrès eucharistique de Lourdes , p. 2
Des ours en 1905, p. 4
Le Père Marie-Antoine p. 5
7e Amassade, p. 6
La Ste Vierge et la Sainte Eucharistie, p. 7
Renseignements, p. 8

Le programme général des études publié dans les Actes de ce Congrès, résume bien la question :[1]



I — Fondement doctrinal et droits de cette royauté.

> « Créateur et à la fois Rédempteur de la nature humaine, le Fils de Dieu est le Roi et le Maître de l'univers ; il possède une souveraine puissance sur les hommes, soit comme individus, soit comme société. » (Léon XIII, Encyc. Tametsi.)

Jésus-Christ, comme Dieu et comme Rédempteur, est Roi. Il exerce son autorité par son Eglise, mais il a droit aux hommages d'adoration, d'actions de grâces, de réparation et de prières dans son Eucharistie. Sa présence réelle exige non seulement l'adoration privée, mais publique et sociale. La Messe est par excellence l'acte du culte public et social. *« Rien ne peut davantage honorer Dieu ni lui être plus agréable que le sacrifice de sa divine Victime. »* (Léon XIII, Encyc. *Mirae caritatis*.)

a) La *doctrine* de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie d'après la théologie.

b) Son *développement* dans les Pères, dans les Théologiens, dans les Universités, dans les Ordres religieux.

c) Sa *manifestation* dans la liturgie, dans les arts et les monuments.

d) Sa *manifestation* dans la littérature.

e) Sa *manifestation* dans l'histoire. (Rechercher dans l'histoire des diverses nations les actes constituant de la part des peuples une reconnaissance de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.)

f) Son renouvellement par la dévotion au Sacré-Cœur.

g) Son épanouissement dans les Congrès eucharistiques internationaux.

II. — Bienfaits de Jésus-Christ envers la société par l'Eucharistie.

> *« Rien n'égale la puissance de cette dévotion (à l'Eucharistie) pour établir dans les cœurs ces liens de paix et de mutuelle bienveillance dont la société chrétienne comme la société civile ont un si puissant besoin. »* (Pie X, lettre à son Eminence le cardinal V. Vanutelli, légat au Congrès de Montréal.)

Faire ressortir ces bienfaits d'après les témoignages de la tradition catholique. Ces bienfaits sont : la charité mutuelle entre les individus, la charité entre les classes sociales. Comment la vie surnaturelle des membres de la société contribue au bien de celle-ci. L'hommage de la société envers Dieu présent dans l'Eucharistie attire ses faveurs sur les peuples.

Ces bienfaits se produisent par la Messe, la présence réelle, la Communion. Insister principalement sur la Communion quotidienne et sur les résultats des décrets *Sacra Tridentina Synodus*[2] et *Quam singulari*[3].

Comment la Messe et la Communion sanctifient la famille. Première Communion à l'âge de discernement et Communion quotidienne des petits enfants.

Communions générales d'enfants plusieurs fois l'année, recommandées par le décret *Quam singulari*. Vrai caractère de la Communion solennelle.

Communion fréquente et quotidienne des jeunes gens, des jeunes filles, des hommes, des femmes. Montrer comment la Communion, alimentant la vie intime des fidèles, va jusqu'à produire la glorification sociale de Jésus-Christ.

III. — Les hommages rendus ou à offrir à Jésus-Christ Roi dans Eucharistie.

> *« Tandis que l'ennemi, battant en brèche les mœurs les institutions chrétiennes, précipita à leur perte les institutions et les Etats, voici que l'admirable bonté du Dieu de miséricorde, en allumant comme un nouvel incendie de charité chrétienne, s'efforce de ramener les égarés dans le droit chemin... En vérité, il n'y a pas à désespérer du salut commun quand nous voyons les catholiques du monde entier embrasés d'un zèle aussi ardent pour la Très Sainte Eucharistie. »* (Pie X, Allocution consist., 27 novembre 1911.)

Hommage social : un jour de fête chaque année, commun à toutes les nations.

Hommages d'adoration et de fidélité par les Congrès eucharistiques internationaux, nationaux, diocésains, régionaux. Reconnaissance par ces Congrès du règne social de Jésus-Christ.



Hommages de réparation en face de l'athéisme social.
Hommages par la vie eucharistique de la paroisse, par la vie eucharistique de chaque œuvre catholique. Les triduums eucharistiques.



IV. — Le règne de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et le règne de Marie immaculée.

Relations entre la royauté du Christ et la royauté de Marie. Comment Notre-Dame de Lourdes a conduit les âmes à l'Eucharistie :
Notre-Dame de Lourdes et l'adoration.
Notre-Dame de Lourdes et les manifestations eucharistiques.
Notre-Dame de Lourdes et les miracles eucharistiques.
L'Eucharistie et la charité à Lourdes : malades, brancardiers, hospitaliers.

V. — Le Jubilé des Congrès eucharistiques internationaux.

L'idée du règne social de Jésus-Christ dans la pensée des initiateurs et dans les travaux des vingt-quatre précédents Congrès.

Pour l'application sur Lourdes, nous renvoyons le lecteur à l'article de ce bulletin sur ***Lourdes, terre de la sainte Eucharistie***. Mais n'oublions pas, en cette reprise d'activité après la détente des vacances, de relire l'encyclique *Quas Primas* de Pie XI.

Abbé Patrick Verdet

Notes :

[1] **Publication** des Actes, pages 71-73.
[2] ***Sacra Tridentina synodus*** : Motu proprio de saint Pie X sur la réception quotidienne de la Très Sainte Eucharistie.
[3] ***Quam singulari*** : Décret de saint Pie X instituant l'admission aux enfants dès l'âge de raison.



Lors de l'Amassade : Prière et drapeaux à l'endroit des noyades

Un pèlerinage à Garaison



L'église de Cominac, défendue par des ours durant les inventaires

En 1905, la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat est promulguée. Selon la III[ème] République, il veut inventorier les biens de l'Église. Mesure évidemment incomprise par beaucoup de fidèles catholiques de l'époque. Des manifestations virent à l'affrontement dans plusieurs pays de France. Deux morts sont à déplorer : Géry Ghysel, est abattu par un gendarme le 6 mars 1906 à Boeschepe (Flandres) et André Régis est mortellement blessé d'une balle à bout portant le 3 mars de la même année, à Montregard (Velay) ; il décède de sa blessure le 24 mars.

Mais, ce même 6 mars, plus au Sud, dans notre Gascogne pyrénéenne les événements furent moins dramatiques. Car, lorsque le percepteur, Pierre Peytou, arrive devant l'église de Cominac (Couserans) accompagné de gardes champêtres, il se retrouve face à une assemblée de 300 catholiques massés devant l'église. Les curés de Cominac, Aleu, Ercé et Aulus sont présents. Et, surtout, trois ours des Pyrénées sont tenus en laisse par leurs montreurs. Après une vaine tentative de négociation, le percepteur de la République et ses hommes se retirent, peu rassuré par le nombre de la foule et la présence des ours. Ils s'en vont tandis que les catholiques couserannais scandent *« Nous voulons Dieu et l'honneur à Cominac ! » « Que Boulem Diu e'et aunou a Couminac ! »* .

Au début du XIX[ème] siècle, Cominac n'avait pas d'église et les 600 paroissiens du village devaient se disperser dans les communes des alentours pour assister aux messes. Il faut préciser que cette église avait été construite entre 1834 et 1839 puis agrandie entre 1862 et 1869 grâce aux dons des 67 familles du village. C'est également à cette époque que les gascons des Pyrénées, et surtout ceux du





Comminges et du Couserans, là où se situe Cominac, qu'ils pratiquèrent le dressage d'ours en vue de faire des danses et des tours. Certains vont même jusqu'en Angleterre. Les plus audacieux iront même aux États-Unis. Ces montreurs d'ours (*Oursailhè* en gascon) reviennent quelques années plus tard dans leurs villages, comme à Cominac. Ils offrent une partie de leurs gains pour la construction ou, plus tard, l'agrandissement de l'église, les ours ont construit cette église, les ours l'ont défendu.

L'affaire arrive jusqu'à Paris, une des cartes postales de l'événement fera la une de *L'Illustration*.

Le temps a passé, mais l'histoire est toujours connue dans cette partie des Pyrénées, aux confins de la Gascogne orientale. Les participants à cette épisode d'histoire ont su transmettre cette journée de mars 1906 à leurs enfants et leurs petits enfants. La défense de cette église est un des derniers témoignages d'un monde presque immuable, car comme l'écrivait Mistral :

« Vous voyez au loin comme un orage
Passer la pompe des empires
et l'éclair des révolutions
Rivés au sein de la patrie
Vous verrez passer les barbaries
Comme les civilisations »

Louis Marteth

Le Père Marie-Antoine de Lavaur, suite (n°3)

Suite des premiers pèlerinages

Les 12 et 13 juin 1870, le Père Marie-Antoine se trouve à Lourdes avec 880 hommes pèlerins de **Toulouse** (le 6e) et se fait leur prédicateur. A l'instigation du Père, s'y joignent les pèlerins des Landes et de l'Agenais qui n'ont pas de prédicateur : On ne peut tout de même pas les laisser partir à jeun quand ils attendent le pain de la parole ? Les Toulousains arrivent à quatre heures à la gare et se rendent à la Grotte en procession dans l'éclat du soleil levant. Les *« hommes de Toulouse se déployaient en ligne de procession de notre gare à la Grotte, dans l'éclat du soleil levant ; 80 prêtres marchaient au milieu d'eux, présidés par deux vicaires généraux. Les litanies retentissaient par tout le chemin. Massés devant la Grotte, ces hommes chantèrent tous des cantiques populaires, des chants liturgiques. Le R.P. Marie-Antoine, le capucin aimé du peuple, les animait de la voix et du geste. Qu'on s'imagine entendre le bruit de toutes ces poitrines. Qu'on s'imagine assister à la communion de ces neuf cents hommes. Le R.P. Marie-Antoine parla à l'Offertoire avec son éloquence à lui. Cette fois plus soutenue, originale toujours, pleine de traits qui faisaient penser aux éclairs de l'Evêque de Tulle. »*

L'après-midi, il harangua tout particulièrement les paroisses de Layrac et de la Houga.

1871.

Pendant le reste de cette année 1870 et toute l'année 1871, nous n'avons pas de référence de la présence du Père Marie-Antoine dans la Annales de Lourdes, d'ailleurs incomplètes en 1871 et 1872. Mais c'est malgré tout cette année qu'il fonde et devient l'aumônier perpétuel du Pèlerinage des Campagnes de l'Aude qu'il voudra organiser chaque année à Lourdes à la même date de celui de Paris pour conférer à cette manifestation de foi des Pères Assomptionnistes un caractère de Pèlerinage national. Ces derniers sont d'ailleurs tout heureux d'avoir dans le Père Marie-Antoine un auxiliaire si précieux qui se dévoue corps et âme au salut des âmes des pèlerins.

1872.

Fin 1871 et durant les premiers mois de 1872, le Père Marie-Antoine rend plusieurs fois visites à Lourdes, profitant de ces passages pour rencontrer son ami l'abbé Peyramale. Ils parlent de Rome, de l'évêque de Tarbes, et de l'avenir de Lourdes. Le curé est satisfait du Comité de Dame de l'Association Notre-Dame du Salut qu'il vient de créer avec les Pères de l'Assomption pour organiser l'accueil des pèlerins et plus particulièrement celui du Pèlerinage des Bannières, le premier Pèlerinage des Bannières en octobre. Le Père Marie-Antoine veut mettre toutes ses forces pour répondre à l'appel de Notre-Dame « de venir en Procession ».

Cette année 1872, la procession aux flambeaux est désormais bien organisée. Nous la trouvons mentionnée explicitement dans les Annales pour les pèlerinages qui vont suivre. Moins par la suite, mais la coutume introduite, il n'est sans doute plus besoin de les mentionner à chaque fois.

En arrivant à Lourdes pour **après le Pentecôte**, le Père Marie-Antoine y établit ses quartiers afin de conduire au pied de l'Immaculée Conception six pèlerinages paroissiaux et de participer activement au Pèlerinage des Bannières pour la fête du Rosaire prochaine.

Le lundi de la Pentecôte, il se trouve encore à Saint-Amans, dans le Tarn. Il arrive donc à Lourdes le lendemain, **21 mai** et emmène 1.200 pèlerins de **Saint-Gaudens,** ses premiers paroissiens. *« le R.P. Marie-Antoine est encore une fois prédicateur, capucin, autrefois vicaire de St-Gaudens, après avoir fait pleurer le matin ses anciens enfants toujours aimés, il ravit le soir son auditoire immense en montrant l'Immaculée de Pie IX et de la Grotte, qui s'élève au-dessus du désert de ce monde, belle comme la lune qui éclaire la nuit présente, douce comme l'aurore qui annonce le soleil de vérité, terrible comme une armée rangée en bataille et triomphant de la révolution qui va se briser au rocher de Massabielle et au roc du Vatican. »*

Rencontre avec Louis Bouriette



C'est pendant cette semaine de Pentecôte et ce pèlerinage de la paroisse de Saint-Gaudens, pendant le mois de Marie, que le Père Marie-Antoine a la providentielle occasion de rencontrer Louis Bourrette, le carrier, un des premiers miraculés de Lourdes.

Il nous raconte lui-même sa rencontre :

> *« La Providence qui nous avait accordé l'insigne faveur d'entendre de la bouche même de Bernadette le récit des apparitions, a voulu nous accorder aussi celle d'entendre le récit du premier miracle de la bouche même de l'heureux miraculé. Je n'oublierai jamais cette rencontre inattendue.*
>
> *C'était l'année dernière, un des premiers jours du mois de Marie, j'allais à la Grotte, vers quatre heures du matin, pour offrir mon cœur à l'Immacu-*

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

*lée-Conception, à celle qui est pure et belle comme l'aurore et qui s'élance radieuse comme le soleil ; il me semblait que ma prière lui serait plus agréable en arrivant jusqu'à elle avec les premiers parfums du jour et les premiers chants des oiseaux qui gazouillaient dans les branches fleuries ; la pensée que j'allais devancer tous les pèlerins et que je serais le premier de tous ses enfants pour saluer ma Mère, réjouissait mon cœur ; mais quelle ne fut pas ma surprise de rencontrer à la Grotte un vénérable vieillard qui était venu prier bien avant moi, et qui se retirait déjà la figure toute joyeuse et recueillie ; il comprit mon étonnement et il répondit à mon salut par ces paroles : « Ah ! mon père, ne soyez pas surpris de me voir à la Grotte à une heure si matinale, c'est par là que je commence tous les jours ma journée, **je viens ici acquitter ma dette de reconnaissance**, et après la prière je bois de l'eau de la fontaine, je me lave et j'en prends la provision pour passer le jour je n'en bois pas d'autre depuis que la Sainte Vierge m'a guéri. »*

Intrigué par ces paroles, je lui demande son histoire. « Mon histoire, dit-il, ah ! certainement vous la connaissez déjà, elle est écrite dans tous les livres, je suis Bouriette, de Lourdes, le premier de tous ceux que la Vierge de la Grotte a guéris. » A ces mots, je le félicite et je l'embrasse, et lui tout heureux et les yeux mouillés de larmes : « Oh ! mon père, dit-il, laissez-moi vous raconter tout ce que la Sainte Vierge a fait pour moi. » Et il entra dans tous les détails de sa guérison merveilleuse. « La Grotte, me dit-il, n'était pas alors comme vous la voyez aujourd'hui et l'eau n'y coulait pas, il n'y avait pas de fontaine et personne n'y en avait jamais vue. (...). »

A suivre

Abbé Patrick Verdet

VII^e^ Amassade du Comminges le 17 août 2025

Une journée d'amitié, de mémoire et de maintenance

Le dimanche 17 août 2025 se sont réunies près de 150 personnes à Montréjeau, en Gascogne. Le mot Amassade est un terme gascon signifiant « rassemblement ».

Cette journée est organisée depuis 2019 à l'occasion pour commémorer la grande insurrection catholique et royale d'août 1799 dans le Midi toulousain et la Gascogne, et du grand massacre par les troupes révolutionnaires de milliers d'insurgés à Montréjeau, perpétré le 20 août 1799.

La journée a commencé par la célébration de la Messe chantée comme chaque année plein air sur le B^d^ de Lassus, par M. l'abbé Verdet. Le célébrant évoqua dans son sermon l'insurrection, et proposa une méditation sur les raisons profondes des échecs successifs, tout au long de l'histoire, des tentatives de restauration de la Chrétienté. Il évoqua notamment la doctrine de la Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en cette année du centenaire de l'encyclique *Quas Primas* du pape Pie XI – à l'opposé des erreurs contraires de la théocratie d'une part, et de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel d'autre part.

La Messe fut suivie de **la marche aux drapeaux** (du Comminges, de la Bigorre et des autres pays de Gascogne), qui vit les participants se rendre, aux chants, vers les berges de la Garonne, à l'endroit même qui vit périr nombre d'insurgés le 20 août 1799, mitraillés et noyés dans le fleuve par les Bleus, où une courte prière fut récitée.

L'après-midi se déroula dans le village de Seilhan, où avait été louée une grande salle, qui permit d'accueillir le pique-nique amical, ainsi que les stands de nos amis des éditions de l'Esveilhadou, de la Légitimité, ainsi qu'un stand de statuettes et figurines historiques, et plusieurs auteurs qui ont dédicacé leurs ouvrages, historiques, romans ou recueils de poésie.

Plusieurs orateurs se sont succédés l'après-midi à la tribune. **Pierre-Emmanuel Dupont** a rappelé le contexte et les circonstances de l'insurrection de l'été 1799, et du massacre de Montréjeau.

Louis-Marie Martel a esquissé un tableau d'ensemble des résistances armées à la Révolution dans les provinces de France, au-delà de la Vendée : Bretagne et Normandie, mais aussi Lyonnais, Provence (Toulon), Gévaudan, etc. Cette évocation met en lumière le fait que les tenants de la Révolution, qu'il s'agisse de ceux qui adhéraient à son idéologie, ou de ceux qui avaient profité d'une manière ou d'une autre du nouveau régime, notamment en achetant des biens nationaux confisqués à l'Eglise, ou en trouvant une place au sein de l'administration du nouveau régime, n'ont jamais représenté la majorité de la population. De façon générale, les campagnes des provinces de France ont toujours été très largement hostiles à la Révolution.

Puis le professeur Bernard Callebat a évoqué le Concordat de 1801 conclu entre la Papauté et Napoléon, et ses conséquences religieuses et politiques.

(Suite page 8)

Notre Dame de Lourdes et la Sainte Eucharistie

Lors de la dixième apparition, le samedi 27 février 1858, Notre Dame de Lourdes commande à sainte Bernadette : *« Vous irez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle. »*

Après son radio-message du 17 septembre 1858, le pape Pie XII, priant Notre Dame de Lourdes, commente la demande de la Vierge Marie : *« Vous avez voulu faire un sanctuaire où votre fils très aimant soit continuellement honoré dans le Sacrement de son amour. »*

Le mardi 2 mars 1858, sainte Bernadette, à l'issue de la treizième apparition, annonce une autre demande de que Notre Dame l'a chargée de transmettre au curé Peyramale : *« La Dame m'a dit qu'elle veut qu'on revienne en procession à la grotte. »*

Le 13 mai 1946, le Pape Pie XII résume les demandes de Notre Dame : *« Les hommages à Marie doivent être liés aux solennités eucharistiques. »*

Un fait qui entoure les apparitions est la signature du lien entre Notre Dame de Lourdes et la Sainte Eucharistie. Les fêtes de Pâques suivirent de près la seizième apparition (25 mars 1858). Le dimanche 4 avril, jour de Pâques de cette année des apparitions, le curé de Lourdes constatera le bienfait spirituel des apparitions accompli pendant le carême. Elles ont évidemment favorisé les communions pascales. *« Les habitants de Lourdes allèrent avec enthousiasme s'asseoir au banquet eucharistique ; à part quelques philosophes sans foi, l'entraînement fut général »*, témoigna le curé Peyramale.

Un historien note que le curé n'avait pas trouvé de prédicateur de carême cette année-là ; l'abbé Peyramale s'était exclamé : *« La sainte Vierge s'en est chargée ! »*

Le 17 septembre 1958, à l'occasion du centenaire des apparitions, le Pape Pie XII observe qu'à chaque fête de Pâques il y a eu des conversions et des retours aux sacrements.

En plusieurs endroits de ses enseignements pontificaux, le Pape Pie XII déclare que le Pèlerinage de Lourdes qui est communément considéré comme le pèlerinage des malades est aussi le Pèlerinage des FILS EGARE DE L'EGLISE. Il évoque que, depuis les apparitions, *« les foules assiègent les confessionnaux et s'agenouillent en files interminables pour recevoir la Manne descendue du ciel »* (17 septembre 1958).

La vie de sainte Bernadette montre que Notre Dame de Lourdes l'a toujours disposée à la dévotion eucharistique.

Les bienheureux rendez-vous de la Grotte qui avaient tellement occupé sa pensée, n'avaient pas, il faut en convenir, favorisé ses progrès à lire et à écrire. Mais le R.P. Le Cerf, mariste, a bien décrit la préparation à sa première communion par Notre Dame : *« Qui pourrait exprimer ce que les visions de la Grotte avaient déposé de lumières surnaturelles dans cette âme candide et simple ? Quelles sources de contemplation que ce souvenir ineffable du ciel entr'ouvert ! Depuis le 18 février, Bernadette avait entendu Marie. Elle ne retenait pas toutes les expressions mais l'ensemble restait dans sa mémoire et surtout dans son cœur. »*

Aussi nous comprenons très bien l'attitude de l'abbé Pomian, confesseur de sainte Bernadette, qui lui a fait passer l'examen d'admission à la première communion. Il interrogea sainte Bernadette en présence de Julie Garros qui a témoigné :

« Bernadette Soubirous, qu'est-ce que tu sais ? »
- « Notre Père, Je vous salue Marie, Je crois en Dieu. »
« Tu en sais assez pour dire ton chapelet. »

L'abbé Pomian déposera plus tard que *« sa dévotion à la Sainte Vierge et sa science du chapelet, voilà justement en quoi excellait la petite Soubirous ; je l'ai reçue sans hésitation à sa Première communion. »*

« Elle s'est bien préparée, la pauvre enfant », attestera également le curé Peyramale. Il écrit aussi à son évêque : *« Pendant la retraite que j'ai donnée à ces enfants, elle a été d'une tenue, d'un recueillement, d'une attention qui ne laissaient rien à désirer. Tout se développe en elle d'une manière étonnante. »*

Jean-Baptiste Estrade écrit à l'occasion de la communion de sainte Bernadette : *« On espérait à Lourdes que la petite voyante serait favorisée d'un de ces ravissements angéliques qui faisaient l'admiration des foules aux roches de Massabielle. Il n'en fut rien. Bernadette, les mains jointes, s'avança vers l'autel, reçut son Dieu dans son cœur virginal et revint à sa place, sans donner d'autre signe que celui d'une immense et profonde félicité. »*

Par la suite, elle sera animée par une dévotion eucharistique fervente jusqu'à sa mort. Elle disait à sœur Philippine de Molinéry : *« Que voulez-vous : faire le chemin de la croix, entendre la sainte messe, faire la sainte communion, voilà les grandes dévotions. »*

Julie Garros a témoigné que Bernadette offrait très spécialement ses communions à l'intention des pécheurs recommandés par Notre Dame. Julie demande un jour à sainte Bernadette : *« Où est-il donc ce grand pêcheur ? – Oh ! la sainte Vierge le connait très bien ! »*

Julie Garros a également demandé à sainte Bernadette : *« Comment rester si longtemps en action de grâce ? » – « Je considère que c'est la sainte Vierge qui me donne l'Enfant-Jésus. Je le reçois. Je lui parle et il me parle… Il faut bien recevoir le Bon Dieu, nous avons tout intérêt à lui faire bon accueil. Car il faut qu'il nous paie notre loyer. »*

Sainte Bernadette ne néglige pas non plus l'Adoration du Saint Sacrement. *« Quand tu es devant le Saint Sacrement, tu as près de toi, d'un côté la sainte Vierge qui t'inspire ce que tu dois dire à Notre Seigneur, et de l'autre ton ange gardien qui marque tes distractions. » « Quand tu passes devant la chapelle, n'ayant pas le temps de t'arrêter, charge ton ange gardien de porter tes commissions à Notre Seigneur au tabernacle. Il les portera et ensuite, il aura le temps de te rattraper. »*

Le pape saint Pie X dans *Singularem Gloriam* du 25 avril 1911, résume la spiritualité de Lourdes qui unit Notre Dame et l'Eucharistie :

« La gloire spécialement réservée par la Providence au sanctuaire de Lourdes, c'est… la Vierge Marie qui y attire les peuples à Jésus, pour les mettre en adoration aux pieds de son divin Fils. Fait si éclatant, que ce sanctuaire rayonne à la face de l'univers catholique tout à la fois comme le centre du culte marial et comme le trône le plus glorieux du mystère eucharistique. S'y manifeste la libéralité divine avec laquelle le Fils de Dieu tout-puissant se plaît à y répandre ses bienfaits par les mains de sa Mère. »

Abbé Pouliquen

Horaires habituels des Messes et Offices

à Lourdes

Messe le dimanche : 9h00

Messes en semaine : 11h00 et quelquefois 7h30

Heure Sainte les jeudis de 20h30-21h30

Confessions : En semaine, sur demande (RDV), ou avant ou après les messes.
Le dimanche : 1/2h avant la messe

Catéchisme pour enfants : Voir avec les Sœurs

Catéchismes pour adultes : Mardi soir à **20h00** (hors vacances ; durée : pas plus d'une heure)...

à Pau

Messe le dimanche : 11h00

Messes en semaine : Se renseigner
En général les 1ers vendredi (18h30) et samedi du mois (8h30), et les grandes fêtes (18h30 en semaine)

Confessions : 1/2h avant les messes

Catéchisme pour enfants : Voir avec les abbés.

A Cierp-Gaud :

Messes les dimanches, se renseigner : 06.59.57.61.74

(Suite de la page 6)

L'orateur a souvent abordé ce sujet complexe, décrivant en particulier la dissidence anticoncordataire qui s'est manifestée dans le clergé et l'épiscopat, ainsi que dans le peuple catholique, dissidence découlant de la demande de démission forcée des évêques d'Ancien Régime par le pape Pie VII. Cette opposition au Concordat a connu une ampleur plus ou moins grande suivant les régions, et a été assez significative dans le Midi.

Nous vous donnons rendez-vous, toujours plus nombreux, **le 16 août 2026** pour la VIIIe Amassade du Comminges !

Le chroniqueur de la journée

Dates à retenir...

A Lourdes

- **Mardi 16 septembre,** reprise des cours de doctrine pour adultes à Lourdes. Thème : *Le sanctuaire de N.D. de Garaison.*
- **Dimanche 21 septembre :** Pèlerinage familial auprès de **N.D. de Garaison**.

 Rdv à 11h30 devant l'église de Monléon-Magnoac. Pique-nique, histoire du pèlerinage, marche d'1h40. Arrivée à 15h00 à Garaison. Chapelet devant la source. Visite. Messe à 16h00.
- **Dimanche 5 octobre :** Kermesse des Petites Servantes. Réservez cette date...
- Mardi 14 octobre : Conférence sur *Quas Primas, encyclique sur la Royauté sociale de Notre-Seigneur.*
- **Dimanche 30 novembre,** 1er dimanche de l'Avent, récollection de l'Avent.

Cercle M.C.F. à Tarbes : M. Delaporte, 06.69.90.99.93

A Pau, chapelle Saint-Maurice

- Vendredi 5 septembre : 1er vendredi du mois. Messe à 18h30.
- Samedi 6 septembre : 1er samedi du mois : Messe à 8h30 ; **journée de travaux** à la chapelle.
- Lundi 15 septembre : **N.D. des 7 douleurs**, messe à 18h30.
- Lundi 29 septembre : **Fête de saint Michel archange**, messe à 18h30.
- Mardi 7 octobre : **N.D. du Rosaire**, messe à 18h30.
- Lundi 3 novembre : **Commémoraison des fidèles défunts**, messe à 18h30.
- Vendredi 7 novembre : 1er vendredi du mois. Messe à 18h30.
- Samedi 8 novembre : **Journée de travaux**. Messe à 8h30.
- Jeudi 27 novembre : **Médaille Miraculeuse**. Messe à 18h30.
- Vendredi 5 décembre : 1er vendredi du mois. Messe à 18h30.
- Samedi 6 décembre : 1er samedi du mois : Messe à 8h30, **journée de travaux** à la chapelle.
- Lundi 8 décembre : Fête de **l'Immaculée Conception**, messe chantée à 18h30.



Prieuré Sainte-Bernadette
20, Chemin de l'Arrouza
65100 LOURDES
☎ 05.62.92.57.60 (2) - Courriel : 65p.lourdes@fsspx.fr
Pour joindre les sœurs : ☎ 05.62.92.57.60 (1)

Chapelle Saint-Maurice
3 - 5 rue Jean Jaurès
64000 PAU
(Contacts des prêtres à Lourdes)

